



Département du Nord
Arrondissement de Valenciennes

COMMUNE DE DENAIN

Décision de non opposition à une Déclaration préalable à la
réalisation de constructions et travaux non soumis à permis de
construire portant sur une maison individuelle et/ou ses annexes

Délivrée par le Maire au nom de la commune

Description de la demande	Caractéristiques du dossier
Dossier déposé le 11/10/2024	N° DP 059172 24 C0149
Avis de dépôt affiché le 14/10/2024	Référence cadastrale : AS70
Par Monsieur Mohamed BOUTAGHLALINE	
Demeurant 600 Rue de la Pyramide 59220 DENAIN	
Pour Peinture en 2 tons de la façade ainsi que le remplacement des châssis d'origine de l'atelier par des châssis en PVC blanc Remplacement de la porte de garage en bois par une porte en aluminium gris anthracite	
Sur un terrain sis 600 rue de la pyramide 59220 DENAIN	* Éléments déclaratifs fournis au dossier

Le maire de **DENAIN**,

Vu la déclaration préalable susvisée,

Vu le Code de l'Urbanisme,

Vu le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal approuvé le 18/01/2021, modifié le 18/10/2021,

DECIDE

Article 1 : Il n'est pas fait opposition à la demande susvisée.

OBSERVATIONS : Le présent avis n'entraîne dérogation ni aux prescriptions du règlement sanitaire départemental, ni à celles des règlements municipaux et de voirie en vigueur.

Le titulaire de l'autorisation d'urbanisme est tenu de respecter toute législation ou réglementation annexe spécifique à la construction ou l'aménagement projeté.

Fait à DENAIN

Le

17 OCT. 2024

Le Maire,

Anne-Lise DUROUJON, Maire

Jean-Pierre CRANNAULT
Adjoint au Maire

